

**Procès-verbal du conseil d'établissement tenue le 24 septembre
2024 à 18h30 à la salle polyvalente**

Sont présents :

Personnel de l'école	Parents et membres de la communauté
M ^{me} Julie Dorval M ^{me} Kathy Fortin M ^{me} Rosalie Martineau M ^{me} Marilou Paquet M ^{me} Sandy Joubert M ^{me} Marie-Pier Roy M ^{me} Julie Dubé	M. Charles Lemay M ^{me} Gabrielle Jean M ^{me} Cynthia Brière M ^{me} Julie Boutin (public) M ^{me} Léonie St-Pierre Dionne M ^{me} Stéphanie Jobin
Sont absents :	

Bloc 1 :

1. Mot de bienvenue :

L'assemblée débute à 18h34. La directrice, Madame Kathy Fortin, souhaite la bienvenue à l'assemblée.

2. Nomination d'une secrétaire :

Mme Rosalie Martineau, secrétaire de l'école des Perséides, agira à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Après lecture de l'ordre du jour, il est approuvé par Charles Lemay que ce dernier soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 11 juin 2024 :

Mme Sandy Joubert approuve le procès-verbal, tel qu'il a été rédigé.

Adopté à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal :

5.1 Cour de l'étincelle

La cour de l'Étincelle appartient au Centre de services. Celle-ci n'est pas fermée au public pendant les travaux de remise aux normes ayant pour objectif l'évaluation des besoins de la région. La configuration des classes ne sera pas modifiée. Ils ont 2 ans pour mettre à niveau l'école de l'Étincelle, pour évaluer les besoins de notre région.

5.2 Spectacle culturel

L'activité aura lieu le 6 et 7 novembre 2024. Ils iront aux Arts de la scène à Montmagny.

5.3 Normes et modalités

Le ministère demande maintenant de respecter un cadre de référence afin que le document soit semblable dans tous le Centre de services. Malgré tout, il peut y avoir certaines variantes pour chaque école. L'école doit choisir 2 compétences transversales et ajouter la maternelle 4 ans. Il est convenu que l'école démarre avec l'ancien document et que les enseignants travailleront sur le nouveau document plus tard dans l'année

6. Courrier :

Nous avons reçu l'acte d'établissement, il est affiché sur le babillard près de l'entrée principale.

Bloc 2 :

7. Mot de la présidence/direction :

Mme Kathy mentionne un essoufflement du personnel dans toutes les sphères (nouvelle école). Il y a eu le départ de notre technicienne en service de garde (fin période d'essai). Sara Coulombe a repris le service et cela a eu un impact positif sur le personnel. Kathy et Julie prennent soin de laisser le personnel débiter l'année dans le bon sens pour ne pas les surcharger.

Mot des enseignants et personnel de soutien :

- Marilou mentionne que notre équipe-école est lumineuse et que nous sommes une équipe qui se soutient. Elle est heureuse de faire partie de notre équipe.
- Il est important de faire confiance pour la composition des groupes fait par notre personnel.
- Il y a eu beaucoup d'adaptation concernant le début d'année.
- Aidants scolaires : Mettre le point dans l'info-école.
- Il y a un manque de personnel aux services de garde, un manque de cadrage dans les classes dû au manque de notre personnel régulier.
- Cette semaine M. Harold a inscrit l'école des Perséides aux RSEQ pour le hockey (13 élèves se sont inscrits). Commandites pour les parents : L'équipe d'hockey de Saint-Charles, les Éperviers, paie toutes les heures de glace, ce qui totalise 100\$ de moins aux élèves. Il y a un budget disponible pour les familles défavorisées, ils peuvent demander de l'aide au secrétariat de l'école.

OPP :

- Stéphanie Jobin et Léonie St-Pierre Dionne se demandent si le budget amassé par l'OPP de 4500\$ pour la cour de l'Étincelle a été dépensé. Mme Kathy mentionne que le budget n'est pas dépensé et les fonds sont disponibles dans le fond 2 du conseil d'établissement.
- Il souhaite que le projet soit défini avant le lancement de la campagne.

Bloc 3 :

8. Fonctions et pouvoirs du CÉ et formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil :

Mme Kathy nous présente une capsule concernant la formation du conseil d'établissement. Il faudra envoyer le lien de la formation aux nouveaux membres.

9. Régie interne et calendrier des rencontres :

Voici les dates des rencontres :

- 26 novembre 2024
- 18 février 2025
- 22 avril 2025

- 17 juin 2025

Il est proposé d'adopter le changement d'heure pour les rencontres. Ils auront lieu maintenant à partir de 18h30 jusqu'à un maximum de 20h30. Mme Stéphanie approuve la proposition.

Adopté à l'unanimité

10. Dénonciation d'intérêt :

Mme Kathy nous explique ce qu'implique la dénonciation d'intérêt, mais personne n'est impliqué dans notre CÉ.

11. Déplacement en dehors du terrain de l'école (1 km) :

Mme Stéphanie Jobin approuve les déplacements dans la zone de moins de 1 km.

Adopté à l'unanimité

12. Activités et sorties prévues pour l'année à l'extérieur :

Mme Stéphanie nous offre de visiter sa ferme laitière. Mme Kathy l'offrira aux enseignants. Les autorisations de sorties seront envoyées au CÉ par courriel pour autorisation.

13. Sommets sportifs :

Présentation du calendrier du sommet sportif.

14. Participation Scholastic LIP 94 :

Nous demeurons en attente de la date de l'événement. Ce sera probablement dans le début du mois de décembre 2024.

15. Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil :

Le point est reporté au prochain CÉ.

16. Reddition de comptes du directeur :

Un courriel sera envoyé au CÉ pour la reddition de compte du directeur.

17. Questions du public :

- Football : Harold, l'enseignant d'éducation physique, éprouve de la difficulté avec l'engagement des élèves et des parents. Il y avait également un enjeu du coût pour renouveler notre flotte de casques de football (il y avait 15 000\$ à 16 000\$ à réinvestir). Il faudrait mettre le point dans l'info-école d'octobre.
- Éclairage de la rue Lemieux : Il faudrait avertir la municipalité de rajouter de l'éclairage dans la rue Lemieux, il fait très noir le soir quand les enfants quittent l'école à pied ou à vélo.

18. Autres sujets :

- **Patinage dans les cours d'éducation physique :** Nous avons convenu de faire un partenariat d'entente avec la municipalité dans lequel nous louerons notre gymnase en échange des heures de glace des patinoires intérieures et extérieures.

19. Levée de l'assemblée :

Il est proposé par Mme Léonie St-Pierre-Dionne que la séance soit levée. Il est 20h32.

Kathy Fortin, Directrice

Léonie St-Pierre Dionne, présidente